

---

## Penser autrement les ruines : du Tiers paysage rural à la réinvention des communs

*Another way of thinking about ruins – from Third landscape to reinventing commons*

**Damien Darcis**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/interfaces/6460>

DOI : [10.4000/interfaces.6460](https://doi.org/10.4000/interfaces.6460)

ISSN : 2647-6754

### Éditeur :

Université Paris Cité, Université de Bourgogne, College of the Holy Cross

### Référence électronique

Damien Darcis, « Penser autrement les ruines : du Tiers paysage rural à la réinvention des communs », *Interfaces* [En ligne], 49 | 2023, mis en ligne le 30 juin 2023, consulté le 17 janvier 2025. URL : <http://journals.openedition.org/interfaces/6460> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/interfaces.6460>

---

Ce document a été généré automatiquement le 17 janvier 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Penser autrement les ruines : du Tiers paysage rural à la réinvention des communs

*Another way of thinking about ruins - from Third landscape to reinventing commons*

Damien Darcis

---

## Paysages industriels versus paysages naturels

- 1 Dans son *Court traité du paysage*, Alain Roger (1997) montre bien comment, dans la paysannerie, la notion de paysage ne fait pas sens. Dans les dialectes paysans, il n'existe pas de mots pour le nommer. Le paysan est trop engagé dans le « pays » pour pouvoir le contempler comme une réalité appréciable en soi. De la même façon, dans *Le Jardin de Babylone*, Bernard Charbonneau souligne que, si le *paysage* n'a aucun sens pour les paysans d'autrefois (127), la *nature* n'en a pas davantage (17) : les paysans sont toujours déjà pris dans un rapport de *co-construction* (Darcis 43-57) ou de *co-création* avec leur milieu de vie. Ce milieu détermine leurs pratiques et leurs manières de vivre, mais, en retour, les paysans le modifient constamment. En d'autres termes, les paysans façonnent leur milieu de vie autant qu'ils sont façonnés par lui (Charbonneau 26). Cette relation de *co-construction* constitue ce que Bernard Charbonneau appelle le *Cosmos paysan* (17). Ces termes ne renvoient pas à une totalité harmonieuse dans laquelle chaque vivant aurait une place assignée de tout éternité, mais à un tissu de relations dynamiques – et souvent conflictuelles – entre les vivants entre eux et avec leur territoire. À l'intérieur de ce Cosmos, il n'y a donc pas, d'un côté, des humains et, de l'autre, une nature qui rassemblerait tout ce qui n'est pas humain, mais des humains, des animaux, des plantes, des rocs et des fontaines animés par un même souffle, par une même vie, traversés par des forces semblables. Suivant les situations, les vivants se lient les uns aux autres, composent les uns avec les autres ou, au contraire, s'affrontent (17).

- 2 Pour qu'un milieu de vie apparaisse *comme* une nature (ou comme un paysage), il faut un écart, une distance, un *détachement* entre l'humain et ce milieu. L'auteur du *Jardin de Babylone* montre comment ce détachement, bien loin d'être l'affaire de la paysannerie, s'opère depuis la ville, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le cadre précis de la révolution industrielle (32-53). Pour le bourgeois urbain, la nature apparaît déjà, de derrière les remparts, comme un dehors, voire plus simplement comme un décor. En outre, pour l'écrire trop rapidement, le développement des nouvelles sciences naturelles indissociable de celui de l'industrie permet d'appréhender des milieux de vie comme une nature, c'est-à-dire comme une réalité obéissant à des lois ou des règles qui lui sont propres, indépendamment donc des modifications que leur ont imposé les humains pendant des siècles. Alors que pour le paysan, le milieu avec lequel il doit sans cesse composer est animé par les mêmes forces que lui, fussent-elles plus grandes, plus chaotiques, pour le bourgeois urbain, formés aux sciences de la nature, il n'y a plus que des écosystèmes que l'on peut comprendre, étudier, puis exploiter en partant de leurs lois propres. En somme, l'idée de nature procède d'un détachement qui présuppose lui-même un premier *effacement*, celui de la relation de co-construction entre les humains et leur milieu de vie (Darcis 105-108).
- 3 Dans cette perspective, on se tromperait en opposant l'exploitation de la nature d'un côté et sa contemplation de l'autre. Le détachement des humains de leur milieu de vie rend possible, exactement dans le même temps, la réduction de la nature à un ensemble de ressources à exploiter autant que son appréhension comme une réalité que l'on peut apprécier ou contempler pour elle-même. Les carnets de voyage des premiers explorateurs des vallées alpines (Joutard) – des géomètres, des géologues, des botanistes ou, plus largement, en un mot, des naturalistes – alors chargés de mesurer les sommets ou d'analyser la composition des sols dans le cadre de l'industrialisation des montagnes montrent qu'ils sont aussi les premiers à *pouvoir* en admirer les beautés. En effet, les sciences naturelles permettent de *domestiquer*, au moins intellectuellement, les forces trop grandes qui suscitaient à l'inverse l'effroi des paysans. Pour le géologue par exemple, la Mer de Glace n'est pas considérée comme un monstre à la puissance chaotique susceptible d'engloutir des villages entiers dont on conjure la peur par d'innombrables processions, mais comme un phénomène naturel que l'on peut analyser et dont on peut comprendre le fonctionnement. C'est cette distance entre l'humain et la Mer de Glace qui la rend appréciable. Bernard Charbonneau montre ainsi comment les conceptions « industrielle » et romantique de la nature, loin d'être séparées l'une de l'autre, fonctionnent ensemble. Il s'amuse ainsi de ce qui, pour beaucoup, apparaissait comme une contradiction en précisant que si Jean-Jacques Rousseau fut l'un des premiers à faire de la nature l'objet d'une contemplation, il la découvrit accompagné par son ami Jean-André Deluc, l'un des premiers scientifiques (physicien et géologue) étudiant la montagne, dans le cadre précis de son industrialisation. Dans la même optique, que l'une des rêveries du promeneur solitaire, se pensant alors perdu « en pleine nature », soit interrompue par le cliquetis d'une fabrique de bas ne témoigne pas d'un autre phénomène : l'exploitation de la nature et sa contemplation forment un couple ; elles appartiennent au même « monde », celui de l'industrie (Charbonneau 147-150).
- 4 Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'opposition entre l'humain et la nature va faire l'objet de multiples mises en scène, notamment dans les arts, qui accentuent l'écart entre l'un et l'autre. D'un côté, de nombreuses gravures par exemple représentent l'industrie

comme une puissance d'ordonnement, de rationalisation ou, en un mot, comme la condition de possibilité de l'avènement d'un ordre proprement humain, c'est-à-dire affranchi de toutes les déterminations « naturelles » qui jusque-là contraignaient les sociétés humaines. Liverpool, par exemple, ville industrielle du Nord de l'Angleterre, est parfois présentée comme un parfait exemple « d'Ordre » et « de Régularité » (Riello et O'Brien 25), malgré l'effroi que peuvent susciter chez certains visiteurs la condition des ouvriers, la noirceur des fumées d'usines ou encore le bruit assourdissant des machines (ibid. 21-26).<sup>1</sup> Dans le cadre des grands travaux urbains – on pense évidemment aux transformations de Paris par le Baron Hausmann –, de la création des villes nouvelles, elles-mêmes conçues comme de vastes machines qu'il s'agit de faire fonctionner de manière optimale, on assiste ainsi, sinon à un véritable engouement, en tout cas à une *fascination* pour les nouveaux *paysages industriels* (Crouzet 420-421). De l'autre côté, les *paysages naturels* connaissent un succès important. La montagne – plus précisément le dernier étage alpin – et la mer incarnent alors cette nature essentialisée pour une raison très simple : la trace de l'humain y est bien moins perceptible que dans d'autres milieux – le sommet alpin étant l'archétype d'une nature « inhumaine ». Face à ces paysages, l'humain s'éprouve d'autant plus comme humain que cette nature lui est parfaitement étrangère. Elle creuse en quelque sorte leur différence. Ce face à face s'impose sans doute avec d'autant plus de facilité qu'il rejoue celui entre l'homme et Dieu, caractéristique du protestantisme. Dans les tableaux de Caspar David Friedrich en particulier, les humains, le plus souvent de dos, sont ainsi comme renvoyés à leur condition par la splendeur inhumaine des paysages alpins ou maritimes qu'ils contemplent.

## Les campagnes : une aberration esthétique

- 5 Dans ce nouveau monde marqué par l'opposition entre l'humain et la nature, structuré autour d'espaces de plus en plus fortement anthropisés, industrialisés et d'autres que l'on se représente comme naturels, les campagnes posent problème. La caractéristique de la paysannerie, pourtant démographiquement largement dominante, est que la relation de co-construction qu'entretiennent les paysans et leur milieu de vie donne naissance à des milieux particuliers dans lesquels il est difficile, voire parfois impossible d'identifier la part de l'humain et celle de la nature (Charbonneau 26). Dans les territoires paysans, il n'y a pas, d'un côté, l'humanité et, de l'autre côté, la nature, mais une tension constante de sorte que si certains espaces sont *plus* humanisés et d'autres *plus* sauvages, on ne peut cependant jamais parfaitement les distinguer. La maison est plus humanisée, mais elle abrite cependant, en plus de ses propriétaires, des animaux domestiques, parfois dans les mêmes espaces de vie suivant les villages et, dans les combles ou les anfractuosités, de nombreux animaux domestiques et sauvages. La lande reculée que l'on parcourt moins souvent n'est pas davantage « naturelle », mais elle est simplement considérée comme plus sauvage, plus chaotique que le village.
- 6 Du point de vue de certains bourgeois urbains, les territoires ruraux apparaissent donc comme une « aberration esthétique » (Petit et Watkins 45). En Angleterre d'abord, certains peintres et paysagistes de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles condamnent sans détours les vues qu'offrent les campagnes. Le mot « paysage » n'est que très rarement employé pour les désigner – bien que des contre-exemples existent, comme en témoignent, entre autres, les travaux de John Constable. Déplorant leur absence de

« naturel » (ibid.), les territoires paysans sont explicitement qualifiés de *spectacles* « de mauvais goût », « difformes », « monstrueux », en raison des pratiques « barbares » (ibid. 43) qui *dénaturent* en particulier des éléments naturels comme les arbres (ibid. 45-47). La pratique de l'émondage, qui consiste à tailler, d'année en année, les rejets de feuillus comme les saules ou les ormes, leur conférant ainsi une allure particulière (ils ont une « tête » qui se gonfle en raison des « cicatrices » s'accumulant au fur et à mesure des coupes et le tronc qui se creuse progressivement), est érigée en exemple des nombreuses « mutilations » infligées aux arbres (ibid. 46). Elle témoignerait même de l'avidité des paysans : « Pour Humphry Repton, architecte paysagiste de renom et auteur de plusieurs ouvrages sur le jardin paysager, les arbres émondés symbolisent la production et le profit contraires à l'éthique artistique. » (ibid. 45) Pour les plus radicaux, ces trognes (noms que l'on donne à ces arbres taillés) incarnent « la laideur » et le « mal » (ibid. 47). Des jardiniers et des paysagistes très célèbres comme John Claudius Loudon (botaniste de formation) iront jusqu'à proposer que l'on éradique ces pratiques barbares pour rendre les campagnes à « l'action correctrice de la nature et du temps » (ibid. 47)<sup>2</sup>. L'idée est la suivante : la nature seule pourra à nouveau conférer aux campagnes « une forme plus harmonieuse », alors susceptible de constituer des paysages (ibid. 47). Les plus radicaux iront d'ailleurs jusqu'à proposer l'arrachage de tous les arbres émondés des domaines agricoles (ibid. 41).

- 7 Il ne faut pas sous-estimer les effets des condamnations au XIX<sup>e</sup> siècle par les peintres, les paysagistes, les aménageurs du territoire ou les naturalistes anglais des pratiques paysannes et du « spectacle affligeant » auquel elles donnent lieu<sup>3</sup>. Au moment même où se développe l'agriculture industrielle, leurs différents traités rencontrent un véritable succès auprès des instances dirigeantes, du Comité d'Agriculture ou des grands propriétaires terriens, contribuant directement à l'élimination, *via* des interdictions concrètes, des pratiques paysannes (Petit et Watkins 42). Au XIX<sup>e</sup> siècle, les pratiques paysannes apparaissent comme des archaïsmes à éliminer, soit en les interdisant simplement, puis en détruisant les territoires auxquels elles donnaient forme pour les remplacer par des plantations industrielles (alors mises en avant comme la preuve de la modernité d'un état), soit en laissant les lieux qu'elles ont contribué à fabriquer *s'ensauvager*<sup>4</sup> jusqu'à « redevenir » naturels.<sup>5</sup>
- 8 Dans son article *Paysage sans paysans*, Patrick Prado montre comment, tout au long de la modernité industrielle, mais dans le domaine des représentations picturales cette fois, les campagnes accèdent progressivement au statut de paysage moyennant l'effacement de la figure du paysan. Autrement dit, les campagnes deviennent des paysages en mettant progressivement *hors-champ* les paysans (Prado 119). Cette mise hors-champ ne s'effectue pas d'un coup, mais de plusieurs façons, notamment par le renvoi à l'arrière-plan des paysans, ceux-ci ne constituant plus qu'un détail au sein du tableau comme dans « l'école française du paysage », en particulier les toiles de Théodore Rousseau ou de Camille Corot, avant de disparaître complètement dans les toiles des impressionnistes. Par contraste, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, les œuvres représentant des paysages ruraux mettent souvent en avant-plan la paysannerie (ibid. 112) : elles représentent les différentes activités des sociétés villageoises sous la forme de *figures* effectuant chaque fois une tâche ou un geste caractéristique, comme l'émondage ou le décrochage des fruits à la gaule ou en donnant à voir des espaces marqués par les pratiques et les usages paysans – les trognes sont représentés taillées, le champ est

labouré, les fruits du verger sont prêt à être récoltés, les haies sont entretenues, les roseaux des zones humides sont prélevés, etc.

- 9 Partant de ce contraste, il est possible de défendre une hypothèse (un peu) différente de celle de Patrick Prado. À bien y regarder, les campagnes n'accèdent au statut de paysage qu'à la suite d'un effacement plus profond que celui du seul paysan : celui du rapport de co-construction en tant que tel de la paysannerie et de son territoire. C'est le Cosmos paysan qui disparaît des toiles des peintres au cours de ces deux derniers siècles. On voit de moins en moins de paysans dans les tableaux modernes, mais ces derniers ne disparaissent pas simplement du paysage comme s'ils en étaient simplement *retirés* sans que le paysage ne s'en trouve modifié. C'est l'effacement, en même temps que des paysans, de leur rapport au monde qui caractérise ces paysages ruraux : les trognes sont désormais coiffées de grands rejets, parfois balayés par les vents, mais elles n'apparaissent plus taillées, comme autrefois ; les fruitiers sont souvent représentés défeuillés, tortueux, d'une apparence inhumaine. Mieux, certains éléments clés de l'économie paysanne sont privilégiés par les peintres, comme en particulier les zones humides – l'eau invisibilisant plus facilement les traces des usages de ces lieux. Si les tourbières ont lentement été façonnées par les pratiques paysannes, tant dans leur aspect formel que dans leur composition écologique (les marais étant particulièrement riches en vivants, notamment en poissons et en « gibiers d'eau », en plantes utiles pour la vie quotidienne, comme les roseaux, régulièrement prélevés, mais également en matières, comme la tourbe utilisée pour se chauffer ou pour certaines cultures), ces milieux humides pouvaient apparaître, pour un bourgeois urbain, comme bien plus sauvages, plus naturels que l'alignement régulier des trognes le long d'un sentier (Cubizolle, Sacca et Grégoire 2).<sup>6</sup> Dans les représentations artistiques modernes, les campagnes apparaissent *ensauvagées* ou, en d'autres termes, l'ensauvagement des campagnes est mis en scène à travers des choix de représentation, comme ceux évoqués plus haut.
- 10 L'esthétique paysagiste qui se met en place au cours des deux derniers siècles de la modernité, s'inscrit dans l'opposition entre l'humain et la nature en la renforçant. Au sein de cette opposition, les campagnes n'apparaissent pas comme un cadre particulier obligeant à compliquer cette opposition. Au contraire, l'évolution des représentations des campagnes montre que ces deux mondes ne se superposent pas, ils ne se recouvrent pas. On ne représente évidemment pas les campagnes comme les sommets alpins en apparence vierges de toute transformation humaine, mais comme un monde *rendu à la nature* ou, selon l'expression consacrée, dans lequel la nature *reprend ses droits*. Mais ce faisant, la nature n'est plus simplement définie comme un monde autre que celui des humains (le sommet alpin), mais comme une *puissance d'ensauvagement*, comme une force capable de *produire* de l'autre que l'humain. Sur le plan des représentations artistiques, c'est aussi la *ruine* du Cosmos paysan qui confère aux campagnes le statut de paysages naturels. Dans cette perspective, le concept de *Tiers paysage* qui désigne, selon Gilles Clément, des espaces jadis anthropisés abandonnés, négligés ou délaissés par les humains – des ruines donc – dans lesquels la nature aurait repris ses droits s'invente en quelque sorte déjà au XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>7</sup> Ou, pour être plus précis, le *goût* pour les espaces délaissés réensauvagés naît et se développe dans l'Angleterre industrielle, puis dans les tableaux des paysagistes français durant les siècles de la modernité. En somme, les représentations artistiques modernes des campagnes les donnent déjà à regarder *comme* des Tiers paysages.

## Des contradictions du Tiers paysage

- 11 Deux facteurs récents expliquent le succès croissant de la notion de Tiers paysage. Premièrement, la crise écologique – en particulier la destruction de la biodiversité due, en grande partie, à l'urbanisation continue du territoire au détriment des milieux de vie des vivants non-humains – semble rendre plus nécessaire encore cet ensauvagement : « comparé à l'ensemble des territoires soumis à la maîtrise et à l'exploitation de l'homme, le Tiers paysage constitue l'espace privilégié d'accueil de la diversité biologique. » (Clément) Autrement dit, les espaces ruraux délaissés abritent bien plus de vivants non-humains que les espaces agricoles industrialisés. Deuxièmement, l'élimination progressive de la paysannerie, celle-ci disparaissant complètement dans les années 1970, avec l'interdiction d'usage des communs promulguée au XIX<sup>e</sup> siècle à travers les modifications du code forestier, les politiques de remembrement, puis au XX<sup>e</sup> siècle la révolution verte ou, en un mot, le développement de l'agriculture industrielle (Charbonneau ; Mendras), a produit une situation inédite. D'un côté, une très large part des territoires ruraux ont été entièrement réorganisés afin d'accroître la productivité et le rendement des exploitations agricoles, détruisant les territoires vernaculaires et les vivants qui les peuplaient. De l'autre côté, de « nombreux » espaces autrefois travaillés par les sociétés paysannes ont été, lorsqu'ils ne se prêtaient pas à une exploitation industrielle, laissés à l'abandon, s'ensauvant ainsi au fil du temps.
- 12 Il s'agirait donc de *préserver* ces espaces délaissés pour leur valeur, désormais indissociablement paysagère et écologique. L'équation est la suivante : préserver ces paysages naturels équivaut à protéger la biodiversité qu'ils comportent et, réciproquement, préserver cette biodiversité suppose de protéger le paysage naturel, c'est-à-dire un certain agencement de l'espace. Mais la notion de Tiers paysage recouvre cependant une contradiction : si c'est l'ensauvagement des espaces délaissés qui constitue leur valeur paysagère et écologique, laissés à un développement spontané, ces espaces disparaissent sous l'effet du reboisement, condamnant à terme le paysage en tant que tel en même temps que, pour une part, la diversité des vivants non humains qui l'habitent. Cette contradiction est relevée par Gilles Clément lui-même : « Les délaissés résultent de l'abandon d'une activité. Ils évoluent naturellement vers un paysage secondaire. Une forêt secondaire peut provenir d'un délaissé. Une forte dynamique caractérise les paysages secondaires. Un jeune délaissé accueille rapidement des espèces pionnières qui bientôt disparaissent au profit d'espèces de plus en plus stables jusqu'à l'obtention d'un équilibre. Les paysages secondarisés sont hétérogènes et chaotiques. » (Clément 2004) Les milieux ouverts comme les pelouses, les zones humides comme les roselières ou encore les marais tendent spontanément à s'assécher, puis à se reboiser. Ce reboisement ne signifie évidemment pas que la biodiversité disparaisse, mais plus précisément que les milieux qui jusque-là favorisaient certains vivants non-humains se transforment, ces derniers étant alors remplacés par d'autres.
- 13 La question qui se pose est alors la suivante : faut-il laisser ces espaces se développer spontanément, donc perdre ce qui fait leur spécificité ou, au contraire, y intervenir de façon à préserver ce qui fait leur richesse ? Avec la disparition de la paysannerie dans les années 1970, cette question fut posée, quelques dizaines d'années avant que l'on ne

parle de Tiers paysage, sous l'angle de la « fermeture des paysages » ou, en d'autres termes, du reboisement des milieux ouverts (Le Floch, Devanne et Deffontaines 6). Elle devient dans les années 1980 une affaire d'État (ibid. 30-33). Deux grandes positions se dégagent : les défenseurs d'une « nature naturelle » affirment qu'il faut laisser la nature reprendre ses droits, quitte à laisser les paysages se *refermer* ; les tenants d'une « nature humanisée » (ibid. 34) ou d'une « nature jardinée » (Clément) défendent des interventions ponctuelles pour préserver, en même temps que ces paysages en tant que tels, la vie très riche – ou, pour être plus juste, très spécifique – qu'ils comportent (Le Floch, Devanne et Deffontaines 33).

- 14 Faute de place, nous laissons ici de côté la critique de l'idée d'une « nature naturelle » qui a déjà fait l'objet d'un précédent travail (Darcis 101-127) en constatant simplement que, sur un certain plan, celle-ci repose également sur une contradiction. L'existence d'une « nature naturelle » est, dans les pays européens, conditionnée par des interventions humaines. Celles-ci sont, pour la plupart, « négatives » au sens où elles consistent dans de nombreux cas en des interdictions d'usage, comme des interdictions de sortir des sentiers, de pratiquer certaines activités, etc. Pour être viable, le fantasme très contemporain de la création d'un nouvel Eden dont l'humain se serait cette fois lui-même exclu requiert des règlements, donc des contrôles, mais également un minimum d'interventions. Les populations de certaines espèces animales, comme les sangliers, volontairement renforcées durant tout le xx<sup>e</sup> siècle pour la chasse, se sont développées au point de poser de graves problèmes, en raison de leur surnombre, à des espèces plus fragiles – on oublie trop souvent que bien des oiseaux nichent au sol ou très bas, dans un buisson par exemple, et sont pour ces raisons vulnérables au piétinement. C'est cette conception fantasmagique de la nature que critique Bernard Charbonneau lorsqu'il écrit : « On ne la sauve [la nature] qu'en la mettant hors de portée des hommes. Cette nature qui survit sous la surveillance d'une police n'est plus la nature, cette sauvagerie planifiée n'est plus la sauvagerie originelle. Jardin d'Éden, sans péril ni victime [...] où les fauves ne tardent pas à venir mendier leur nourriture aux promeneurs. Le Parc National n'est qu'un suprême artifice » (177).
- 15 L'expérience d'un réensauvagement (présenté comme) non accompagné par les humains fut menée dans la réserve naturelle et paysagère d'Oostvaardersplassen (Zitouni). Cette expérience a ceci de spécifique qu'elle a pour objectif de reconstituer la nature telle qu'elle aurait existé avant sa transformation par les humains, c'est-à-dire *avant* la sédentarisation – tant pis si de nombreuses études, comme celles de Philippe Descola, ont bien montré que les peuples nomades ne circulent pas simplement dans une nature donnée, mais la transforment également (Descola). À Oostvaarderplassen, on a donc recréé artificiellement une nature jusqu'à introduire (en petit nombre), des aurochs de Heck, des chevaux koniks et des cerfs dans des lieux desquels ils avaient disparu il y a plus de mille ans. Cette expérience a dramatiquement montré que, même sur une superficie de plus de 6000 hectares, les grands herbivores en particulier, se reproduisent et, au bout d'un certain nombre d'années, sont stoppés dans leurs déplacements par les limites de la réserve (des grillages infranchissables). Trente-cinq ans plus tard, des milliers d'animaux cadavériques sont venus mourir de faim contre les grilles de la réserve, à quelques mètres de certains villages, sous les yeux horrifiés des riverains. Les gestionnaires de la réserve, sous le feu des critiques, se défendirent en soulignant que les famines et les morts massives d'animaux faisaient partie des processus de sélection naturelle. Leurs opposants insistèrent sur le fait qu'avant l'apparition de l'humain la nature n'était pas grillagée, zonée, parcellaire. Un peu plus



tard, on décida de laisser les zones humides s'enmarécager progressivement (afin de laisser la possibilité aux poissons présents de gagner d'autres espaces aquatiques). Mais les canicules de 2018 et 2019 accélérèrent l'enmarécagement des lieux, provoquant, faute d'une gestion appropriée des niveaux d'eau, la mort de la quasi-totalité des poissons – soit environ 60 000 poissons.

- 16 Les défenseurs de la « nature jardinée » assument une autre position, à savoir l'idée que ces paysages naturels ouverts doivent, pour conserver leur spécificité, faire l'objet d'interventions humaines constantes.<sup>8</sup> D'où la contradiction : alors que c'est l'ensauvagement des espaces ruraux qui a conditionné leur accès au statut de paysage et qui constitue leur richesse écologique, préserver ces espaces impose de reproduire la plupart des gestes autrefois effectués par les paysans, autrement dit, des pratiques que l'on avait jadis condamnées. Chaque année, on modifie donc ces espaces. On tronçonne les saules afin de leur donner leur forme si caractéristique et de permettre à leur tronc de se creuser, celui-ci abritant bien des vivants, on entretient les marais pour éviter qu'ils ne s'assèchent, on abat et on écorce les arbres ou on introduit des animaux domestiques comme des chèvres ou des moutons pour maintenir les milieux ouverts, on retire certaines plantes pour favoriser la pousse d'autres jugées plus intéressantes, on gère les populations d'animaux sauvages pour éviter que le développement de certaines espèces ne porte préjudices à d'autres. À bien y regarder, on n'intervient donc pas moins sur ces espaces aujourd'hui qu'hier. Il y a une différence toutefois. Ces pratiques ne s'inscrivent plus dans des logiques de besoin, indissociable du rapport de co-construction de la paysannerie et de son territoire. Elles n'ont plus la même finalité. Elles visent désormais la reproduction d'un certain état du paysage que l'on aura jugé digne d'être préservé en raison de sa valeur, cette fois indissociablement paysagère et écologique. Autrement dit, on maintient *artificiellement* un certain degré d'ensauvagement du paysage.
- 17 On irait cependant trop vite en affirmant que les notions de « nature jardinée » ou de Tiers paysage remettraient en question l'opposition entre l'humain et la nature ou, au moins, la compliqueraient. Au contraire, la définition de la nature comme une puissance d'ensauvagement a ceci de particulier qu'elle conduit à penser que toute intervention humaine dans un milieu est en fin de compte vouée à s'effacer dans le « redevenir » naturel de ce milieu. Autrement dit, il y a encore quelque chose comme une co-construction de l'humain et d'un milieu (les savoirs et les pratiques des gestionnaires de réserve naturelle étant bien plus souvent expérimentés qu'appliqués), mais celle-ci est comme invisibilisée par l'idée qu'après chaque gestion, la nature reprend ses droits. C'est, à notre sens, sur le plan politique que le déplacement des interventions du champ des besoins à celui de l'entretien ou de la gestion des espaces naturels en fonction de leur valeur écologique a des conséquences très importantes. Lier le paysage à la nature permet d'inscrire les Tiers paysages ou, plus largement, les paysages naturels dans un champ de connaissances et de compétences spécifiques, celui des *sciences de la nature*. Autrement dit, intervenir dans le paysage naturel suppose de maîtriser des savoirs particuliers. Les notions de paysages naturels et de Tiers paysages légitiment ainsi la mainmise de spécialistes, paysagistes, écologues, naturalistes, environnementalistes sur la gestion de certains espaces, dont la valeur est, pourtant, née du travail collectif ou des libres-usages de la paysannerie.
- 18 Paradoxalement, si le rapport de co-construction de la paysannerie et de son territoire a été condamné pour le spectacle supposément affligeant auquel il donnait naissance,

puis simplement interdit via des lois et des règlements, les pratiques qui le constituaient ont été rétablies dans le cadre de l'entretien des paysages naturels, mais cette fois en étant planifiées et paramétrées, réfléchies et calculées par les spécialistes qui en ont désormais la responsabilité. Dès la fin des années 1970, les exploitants agricoles (parfois d'anciens paysans) ont été « réintégrés » dans les « stratégies de préservation des paysages naturels », mais en endossant un rôle différent. Ils se sont vu confier l'entretien de ces paysages, à travers un système de primes rémunérant certains gestes rigoureusement définis – tailler les trognes et les haies, amener certains animaux pour les faire paître sur certaines surfaces, pendant un temps et avec un ratio animal par hectare défini à l'avance, etc. Les paysans qui, durant des siècles, ont façonné les milieux et les paysages dont on regrette aujourd'hui la disparition ont, tout le long du XIX<sup>e</sup> siècle, puis du XX<sup>e</sup> siècle, été remplacés, d'un côté, par l'exploitant agricole et, de l'autre, plus récemment, par le « jardinier », sans que ces deux fonctions ne soient rattachées l'une à l'autre – les haies n'ayant dans l'agriculture industrielle aucune valeur économique. En somme, la nature est l'affaire du spécialiste alors que son entretien est celle de l'exploitant agricole, désormais réduit à un simple technicien.

## Par-delà le paysage naturel : réinventer des communs à tous les vivants, humains et non-humains

- 19 On pourrait bien entendu simplement constater ces phénomènes, mais ce serait oublier que ceux-ci n'ont d'aucune façon été spontanés, mais décidés puis organisés par l'État à travers de nombreux décrets interdisant *de facto* à la paysannerie l'usage des communs (Darcis 59-84). D'un côté, la désertification des campagnes a été organisée afin de favoriser leur industrialisation, de l'autre, elle a été instrumentalisée ou elle a, en tout cas, contribué à légitimer la mainmise de nouveaux experts sur les espaces plus susceptibles d'apparaître comme naturels d'abord, puis sur les espaces ruraux laissés en friche (Le Floch, Devanne et Deffontaines 10). La mise en scène de la « mort des campagnes » les a symboliquement vidées de leurs habitants pour mieux justifier la mainmise des paysagistes et des écologues sur un nouveau domaine de compétence – le paysage naturel rural (Floch, Devanne et Deffontaines 10). De façon plus problématique, les notions de Tiers paysages ruraux ou de paysages naturels ruraux renforcent encore l'opposition moderne entre l'humain et la nature, malgré les transformations humaines qui permettent paradoxalement de les préserver. Ce faisant, les Tiers paysages ou les paysages naturels ruraux font l'objet d'un contrôle spécifique renforçant encore le processus de détachement des collectifs humains des territoires.<sup>9</sup>
- 20 Pourtant, bien que la paysannerie ait, dans sa forme ancienne, effectivement disparu, les campagnes ne sont pas pour autant aussi vides qu'on pourrait le penser. C'est ce dont témoignent notamment les nombreux conflits liés tant à l'exploitation industrielle de certains espaces, voués à être détruits au nom du déploiement économique, qu'à la protection d'autres, d'intérêt écologique et paysager cette fois, par exemple lors de la création d'espaces naturels protégés (le plus souvent parce qu'elles redéfinissent les zones de chasse et de pêche, voire les interdisent). Mieux, le développement des approches éco-critiques de la modernité, théoriques, mais également pratiques, comme les mouvements des nouveaux paysans ou celui plus diffus des communs, ont conféré un intérêt nouveau aux territoires ruraux. Pour beaucoup, il s'agit moins aujourd'hui de chercher à conserver un morceau de territoire qui n'aurait pas encore été sacrifié à

l'utilitarisme moderne que de repenser en profondeur nos relations aux territoires, d'expérimenter de nouvelles façons de s'y attacher, par exemple en développant des manières d'en prendre soin à travers les façons de les cultiver et de les habiter en s'appuyant sur les vivants non-humains, en s'alliant à eux ou, au moins, en composant avec eux – ce qui ne signifie nullement que l'on ne cherchera pas à préserver, en y intervenant moins, des espaces plus fragiles. À notre sens, ce qui fait la force de ces mouvements est de chaque fois chercher à articuler émancipation collective et écologie ou, pour être plus précis, à poser que la transformation de notre rapport à l'environnement passe d'abord par la réinvention de manières de se lier, de se rapporter, de transformer, de composer avec des milieux toujours singuliers.

- 21 Contrairement à ce que l'on entend parfois, lorsque Baptiste Morizot par exemple, dans le podcast *S'enforester avec Baptiste Morizot* (Voyager et renaître ici, ép. 1), désigne certains anciens espaces paysans comme des territoires n'ayant pas été *trop abimés* par les activités humaines, toute transformation d'un territoire par les humains n'est pas problématique. Le bocage paysan par exemple, articulant des espaces forestiers, des trognes, des haies d'aubépine et de prunellier et de petits champs, peut être appréhendé autrement que *négativement*, sous l'angle de la perte ou des altérations de la nature nécessairement induites par ses transformations successives au fil du temps.<sup>10</sup> Il est tout à fait possible de montrer, positivement cette fois, qu'il constitue un milieu de vie spécifique, pluriséculaire, étroitement connecté à d'autres, qui a favorisé le déploiement de multiples puissances d'agir non humaines autant qu'il a lui-même été affecté par elles. Mais cela suppose toutefois de se donner les moyens de voir et de penser autrement nos environnements, c'est-à-dire autrement qu'à travers l'opposition entre l'humain et la nature, entre des espaces humanisés et d'autres naturels. À bien y regarder, l'idée de ruine elle-même n'a, dans cette optique, que peu de sens : dans les ruines, la nature ne reprend pas ses droits comme si elle venait simplement *recouvrir* d'anciennes traces humaines, mais c'est un lieu *hybride* qui s'invente, un lieu qui n'est ni naturel, tant ces « ruines » conditionnent le déploiement des vivants non-humains qui s'y déploient – de façon plus visible encore dans les espaces industriels désaffectés, parfois fortement pollués –, ni humain, tant les présences des puissances d'agir autres qu'humaines les modifient et les transforment. Assumer le caractère hybrides des paysages naturels ou des Tiers paysages et, en même temps, le fait qu'ils ne *tiennent* pas en tant que tels par eux-mêmes est la première condition pour pouvoir réinventer de nouvelles relations positives entre les vivants humains et non-humains et leur territoire.

- 22 Dans un bel article de 1988, François Terrasson écrivait :

Ce sont les agriculteurs [les paysans] non conformes au modèle industriel qui sont encore porteurs de méthodes d'aménagement équilibrées. Et s'il faut se battre pour eux, ce n'est pas que la nature disparaîtra s'ils s'en vont. Ce serait plutôt le contraire. Ce qu'on aura perdu si les exploitants gestionnaires du milieu disparaissent, ce sera un modèle de relation réussi avec la nature, montrant qu'on peut produire au sein d'un milieu resté largement naturel. On aura alors d'un côté le « Flürbereinigung » [le remembrement, caractéristique de l'agriculture industrielle] vide et de l'autre les parcs nationaux. Dans un apartheid définitif où civilisation et nature s'éloigneront indéfiniment l'une de l'autre. (Terrasson 13)

- 23 En ce sens, nous pourrions reprendre l'invitation de François Terrasson à cesser « d'opposer la nature et l'exploitation agricole et [à réinventer] un vieux mot ringard qui par bonheur est encore pour quelque temps encore au *Petit Larousse*. Vive la friche :

vive le paysan ! » (13) Cette invitation ne signifie pas qu'il faille se passer des savoirs des naturalistes et des écologues pour rétablir une paysannerie qui, de toute façon, a disparu, en même temps que beaucoup de ses savoirs, comme ceux liés à l'émondage des arbres (Petit et Watkins 53). C'est tout le contraire. Ceux-ci permettent de se faire une idée plus précise des puissances d'agir autres qu'humaines qui habitent ces milieux et, une fois croisés à d'autres, comme ceux qui s'élaborent dans les domaines du maraichage, de l'élevage ou, bien que cela soit encore alternatif, de l'habitat, pourraient venir nourrir, enrichir, favoriser la réinvention de rapports de co-construction entre les vivants humains et non-humains et un territoire donné.

## Conclusion

- 24 Si l'un des enjeux les plus fondamentaux du <sup>xxi</sup>e siècle est la protection de nos environnements, nous pensons que celle-ci passera d'abord par la réinvention des relations entre les humains, les non-humains et leurs territoires – relation irréductible à la contemplation d'une nature présentée comme un monde autre que celui des humains ou reprenant ses droits dans les ruines que nous aurions laissées. Les Tiers paysages ruraux (mais cela nous paraît aussi vrai pour les Tiers paysages en milieu urbain), pour peu qu'ils soient appréhendés comme des milieux hybrides et non comme une nature, pourraient bien constituer l'un des cadres féconds pour que ces expérimentations mettent *autant* en jeu les puissances d'agir humaines que non-humaines. Plutôt que de présupposer l'émerveillement des gens pour cette nature dont les humains ont été retirés, posons donc, dans le sillage de François Terrasson, l'hypothèse suivant laquelle c'est peut-être dans ces nouveaux rapports de co-construction de milieux de vie communs aux humains et aux non-humains (ce qui ne signifie pas qu'ils soient en permanence occupés par des humains) que s'éveilleront et s'affirmeront l'intérêt et l'émerveillement pour les multiples vies non-humaines qui nous entourent.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages cités

CHARBONNEAU, Bernard. *Le Jardin de Babylone*. Paris : L'Encyclopédie des Nuisances, 1969.

CLEMENT, Gilles. *Manifeste du Tiers paysage*. Paris : Editions du commun, 2004.

CROUZET, François. « Naissance du paysage industriel ». *Histoire, économie & société* 16.3 (1997) : 419-438.

CUBIZOLLE, Hervé, SACCA, Céline, GRÉGOIRE, Fabrice. « Quand l'Homme crée des tourbières ou comment les tourbières d'origine anthropique changent la manière de percevoir les écosystèmes tourbeux ». *Géocarrefour* 88.4 (2013) : 257-272.

DARCIS, Damien. *Pour une écologie libertaire. Penser sans la nature, réinventer des mondes*. Paris : Eterotopia, 2022.

DESCOLA, Philippe. *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard, 2005.

JOUTARD, Philippe. *L'invention du Mont Blanc*. Paris : Gallimard/Julliard, 1986.

LE FLOCH, Sophie, DEVANNE, Anne-Sophie, DEFFONTAINES, Jean-Pierre. « La 'fermeture du paysage' : au-delà du phénomène, petite chronique d'une construction sociale », *L'Espace géographique* 34.1 (2005) : 49-64.

MENDRAS, Henri. *La fin des Paysans*. Paris : Armand Collin, 1974.

MORIZOT, Baptiste. « S'enforester avec Baptiste Morizot » dans *Re naïtre ici* (saison 1, épisode 1), Studio Tarabust / Phaune Radio et Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, 2020, 24 min.

PETIT, Sandrine, WATKINS, Charles. « Pratiques paysannes oubliées ». *Études rurales* (2004) : 169-170.

PRADO, Patrick. 1996. « Paysages sans paysans ». *Revue française d'anthropologie* 36.138 (Avril-Juin 1996) : 111-120.

RIELLO, Giorgio, O'BRIEN, Patrick K. « Regards sur la Révolution industrielle. Les perceptions du passage de la Grande-Bretagne vers une société industrielle ». *Documents pour l'histoire des techniques* 19 (2010) : 157-176.

ROGER, Alain. *Court traité du paysage*. Paris : Gallimard, 1997.

TERRASSON, François. « Vive la friche ! », *Courrier de la cellule environnement INRA* 5.5 (1988) : 12-13.

ZITOUNI, Benedikte. « Le rêve d'une Europe réensauvagée. Un point de vue écoféministe », *LundiMatin* 261 (Novembre 2020).

## NOTES

1. Pour les Romantiques, elles génèreront rapidement un sentiment d'horreur – les usines apparaissant pour ces derniers « comme les antichambres des Enfers, voire comme l'Enfer tout court. » (Crouzet 421)
2. Cette dernière idée trouve également des applications dans l'art des jardins anglais, en particulier dans le refus, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des topiaires - pratiques consistant à tailler les arbres et arbustes des jardins ornementaux.
3. Dans certains cas, la « naturalisation » forcée des territoires paysans impliquera la destruction des masures des villageois. Ces destructions de maisons dans les espaces que l'on souhaite « rendre à la nature » auront lieu tout le long du XX<sup>e</sup> siècle." (Cf. Darcis 108-113).
4. L'emploi du terme ensauvager peut paraître contradictoire avec l'intention des paysagistes de favoriser un retour à un état naturel harmonieux. En effet, ceux-ci condamnent la « barbarie » des pratiques paysannes. Or, le terme ensauvager renvoie davantage à la barbarie qu'à l'harmonie. Il est en effet intéressant de constater que la condamnation esthétique des pratiques paysannes est aussi, indissociablement, une condamnation politique d'une « barbarie » qui, en fait, résiste au cadre social et politique imposé par l'idéologie moderne du Progrès. Le contexte des « conquêtes » ou,

d'un autre point de vue, des destructions coloniales n'est sans doute pas indifférent à la manière dont se rejoue au moins pour une part, de manière interne, sur le continent européen, une opposition entre la « Civilisation » des colonisateurs et la « Barbarie » des colonisés. Sur le Continent, au XIX<sup>e</sup> siècle, cette opposition en recouvre une autre, celle des villes et des campagnes (Darcis 59-67). Depuis quelques temps, le terme ensauvager est parfois à nouveau connoté négativement dans le discours social francophone à la suite de son emploi en France par des politiques de droite visant à dénoncer, en particulier, « l'ensauvagement » de la jeunesse, cette fois-ci en banlieue. Nous laissons ici de côté ces discussions passionnantes autour des usages problématiques du terme « ensauvager » pour constater que ce terme peut, dans ce cadre, être compris comme l'une des multiples représentations que la conception idéologique d'une nature séparée de l'humain permet d'activer, comme par exemple celles d'harmonie, de sauvage ou de virginité.

5. L'industrialisation de l'agriculture, en particulier des boisements, est alors mise en avant comme le premier signe de la modernité d'un pays – dans un contexte encore fortement marqué par les rivalités politiques et économiques entre la France et l'Angleterre, cette dernière fait de la suppression des pratiques paysannes et de leur remplacement par des méthodes de culture scientifiques l'un des éléments témoignant de sa supériorité.

6. Nous n'affirmons pas ici que les paysans ont inventé la tourbe, mais que les tourbières constituent un milieu spécifique, autrement dit avec ses puissances propres, que les humains ont contribué à façonner. Par ailleurs, la perception des zones humides comme des milieux naturels sauvages s'imposait avec d'autant plus d'évidence aux paysagistes venus de la ville qu'en arrière-fond, la politique d'assèchement de ces zones décrétée par l'État pour favoriser, entre autres, le développement d'une agriculture industrielle était justifiée par la mise en avant de l'insalubrité, de l'inhospitalité, de la sauvagerie des marais. Ces zones humides, qui constituaient selon les estimations près du tiers de la France, étaient alors parmi les plus densément peuplées. Les toiles de Bruegel, comme parmi bien d'autres *Les chasseurs dans la neige*, considérées comme des représentations assez justes des sociétés villageoises, témoignent de l'omniprésence de ces zones humides dans les territoires paysans.

7. Dans une perspective benjaminienne ou, en d'autres termes, sous l'angle d'une philosophie de l'histoire plutôt que d'une écologie des espaces, nous pourrions poser que les représentations des « campagnes en ruine » par les paysagistes modernes seraient une manière de raconter à rebours l'histoire de la Modernité, en conjurant ses effets destructeurs. Réensauvagées, les ruines n'apparaissent plus comme les traces bien visibles des violences imposées par les modernes aux sociétés paysannes, mais comme des lieux *retournés* à la nature, c'est-à-dire à un état supposé ou plutôt présenté comme harmonieux.

8. Le plus souvent, il est question de préserver la *richesse* écologique (la biodiversité par exemple) des paysages naturels. Ce terme est toutefois problématique. Selon quels critères va-t-on établir (ou non) la richesse d'un lieu ? À titre d'exemple, ce terme est mobilisé dans les milieux naturalistes aussi bien pour défendre la protection de paysages naturels abritant par exemple une flore fragile et particulièrement rare que pour préserver une flore ordinaire, fondamentale pour la survie de certains insectes comme les abeilles solitaires.

9. Les populations rurales sont elles-mêmes dans une position très compliquées par rapport à cette confiscation puisque, d'un côté, elles ne peuvent que regretter le reboisement de lieux qu'elles défrichaient et entretenaient autrefois, mais, de l'autre côté, elles se voient imposer des gestions les dépossédant un peu plus encore de leurs interactions possibles avec les territoires.

10. Ces dernières affirmations conduisent en fait à penser toute intervention humaine *quelle qu'elle soit* comme altérant une *nature* présentée comme absolument autre que l'humain (très largement fantasmée, comme l'a bien montré Philippe Descola). Au fond, en radicalisant un peu ce schéma de pensée, l'altération de la nature commence avec la sédentarisation. Selon nous, on s'empêche alors de penser les puissances propres – *positives* donc – des différentes *modalités de composition* avec les vivants non-humains ou, en d'autres termes, les relations toujours possibles et fécondes entre des altérités. (Darcis, 52-58, 149-158)

## RÉSUMÉS

Dans cet article, nous analyserons le concept de Tiers paysage rural qui désigne, selon Gilles Clément, des espaces ruraux délaissés, abandonnés par les humains, laissés en friche, autrement dit des ruines, dans lesquelles la nature reprendrait ses droits. Dans un premier temps, nous montrerons comment cette conception du Tiers paysage, bien que relativement récente (2004), s'esquisse déjà à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis prend forme tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Alors que la modernité marque l'avènement d'un monde se structurant autour, d'un côté, de l'industrie et, de l'autre, de la nature, les campagnes, qui n'intègrent aucune de ces catégories, n'acquerront le statut de *paysage* qu'à la condition d'être « abandonnées à la nature ». Dans un deuxième temps, nous dégagerons la contradiction fondamentale que recouvre cette notion de Tiers paysage ruraux : si c'est l'arrêt des activités humaines qui permet de définir certains espaces ruraux comme des Tiers paysages, sans intervention humaine, ceux-ci perdent ce qui fait leur spécificité sous l'effet du reboisement. Enfin, dans un troisième temps, nous montrerons pourquoi cette contradiction peut être considérée comme le point de départ d'une réinvention de la relation des vivants humains et non-humains et de leur territoire.

In this article, we analyze the concept of rural Tiers paysage (Third landscape) which designates, according to Gilles Clément, neglected rural spaces, abandoned by humans and left fallow, in other words ruins, in which nature recovered its rights. First, we show how this conception of the Tiers paysage, although relatively recent (2004), was already outlined at the end of the 18th century, then took shape throughout the 19th century. While modernity marks the advent of a world structured around, on the one hand, industry and, on the other, nature, the countryside, which does not belong to either of these categories, only acquired the status of landscape on the condition of being "abandoned to nature". Secondly, we identify the fundamental contradiction of this notion of rural Third landscape: if it is the cessation of human activities that makes it possible to define certain rural spaces as Third landscapes, without human intervention, these lose their specificity under the effect of reforestation. Finally, in the third part, we show why this contradiction can be considered as the starting point for a reinvention of the relationship between human and non-human living beings and their territory.

## INDEX

**Keywords** : Third landscape, landscape, commons, ecology, nature, Clément (Gilles), Charbonneau (Bernard), co-construction, rural practices

**Mots-clés** : Tiers paysage, paysage, communs, écologie, nature, Clément (Gilles), Charbonneau (Bernard), co-construction, paysannerie

## AUTEUR

### DAMIEN DARCIS

Université de Mons

Damien Darcis est Professeur de Philosophie à la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons. Il copréside l'Institut de Recherches interdisciplinaires sur les développements sociétaux et territoriaux (Soci&ter). Ses travaux portent sur les mouvements de contestation sociale mettant en jeu les espaces urbains ou, plus largement, les territoires. Depuis 2019, ses recherches s'inscrivent dans le champ de l'écologie politique. En 2022, aux éditions Eterotopia, il a publié *Pour une écologie libertaire. Penser sans la nature, réinventer des mondes.*